



EXTRAIT du Registre des
DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

28 mars 2023

Mairie de Nieul

87510

Tel 05.55.75.80.23

Membres :	19
Présents :	15
Représentés :	2
Exprimés :	17
OUI :	6
NON :	9
Abst :	2

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-huit mars, le CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de NIEUL, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la Présidence de Béatrice Tricard, Maire. Date de la convocation : vingt-quatre mars deux mil vingt-trois.

Présents : Tricard Béatrice, Bila Laurent, Casimir Catherine, Ruaud Jean-Luc, Pinardon-Thévet Lucette, Auzemery Laurent, Bruyère Nathalie, Crespy Benjamin, Crouzit Sébastien, Détienne Aurélien, Lavillard Gabrielle, Mahaut Danièle, Pagnou Pascal, Reaulu Paola, Sage Pascale.

Absents excusés : Calomine Benoît donne procuration à Bila Laurent, Chauchet Emilie donne procuration à Pinardon-Thévet Lucette, Gaspard Céline.

Absent : Gouzon Jérôme.

Secrétaire de séance : Pascale Sage.

Objet : SIEPEA – Participation au fonctionnement 2023

Lors de la séance du 23 septembre 2021, le conseil municipal a validé l'adhésion au SIEPEA (Syndicat Intercommunal Enfance, petite Enfance et Adolescence) pour 2024.

Pour la construction du pôle enfance intercommunal, le SIEPEA prévoit de souscrire une assurance spécifique liée à des retards éventuels dans le planning de travaux.

De plus, l'ALSH et la crèche accueillent des enfants de Nieul.

Il est demandé à chaque commune membre de participer à ces frais de fonctionnement.

La part pour la commune de Nieul s'élèverait à 10 950 €.

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal se prononce sur cette participation à :

- **9 voix CONTRE,**
- **6 voix POUR,**
- **2 Abstentions.**



Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme, à Nieul le 28 mars 2023.

Madame la Maire, Béatrice Tricard

